



Communiqué
Pour diffusion immédiate – code 01

Les coopératives à l'honneur dans le palmarès des meilleures entreprises citoyennes du Canada

Lévis, le 8 juin 2012 — Le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM), de concert avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) sont fiers de souligner la reconnaissance du magazine Corporate Knights d'au moins cinq coopératives canadiennes dans le classement des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada. Le magazine a annoncé ce matin que le Mouvement Desjardins obtenait la première place de ce classement 2012, alors que Vancity et Co-operators occupent respectivement les 2^e et 3^e positions. La coopérative de consommateurs Mountain Equipment Co-op se classe, quant à elle, au 6^e rang et la coopérative de producteurs agricoles Agropur vient en 32^e position. En cette Année internationale des coopératives, il est plus que réjouissant pour les deux organisations que sont le CCCM et le CQCM de faire connaître le top 3 du classement 2012, occupé par trois coopératives du secteur financier.

Le CCCM et le CQCM se réjouissent qu'un tiers, par des critères objectifs, place dans le top 3, des coopératives financières. Cela prouve de nouveau que la formule coopérative est une alternative plus qu'intéressante pour bâtir un monde meilleur. Chaque année depuis 2001, Corporate Knights réalise son classement sur la performance citoyenne des entreprises en s'appuyant sur 11 indicateurs, dont la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale. Il s'agit de la troisième année consécutive que le premier rang de ce classement est détenu par une organisation coopérative, puisque Co-operators et Mountain Equipment Co-op ont remporté la palme respectivement en 2011 et 2010.

À propos du CCCM et du CQCM

Le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM) a été fondé en 1946 et représente plus 3 700 coopératives et 54 mutuelles qui génèrent plus de 23 milliards \$ de chiffre d'affaires annuellement. Ces coopératives et mutuelles regroupent près de 8 900 000 membres individuels possédant plus de 173 milliards \$ d'actifs et contribuant au maintien de plus de 100 000 emplois partout au Canada. Le CCCM est constitué de huit (8) conseils provinciaux en plus de recevoir l'appui de partenaires en développement et de membres auxiliaires ou affiliés. Pour sa part, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) représente l'ensemble des organisations coopératives sectorielles et régionales du Québec. Il compte parmi ses membres plus de 3 300 coopératives et mutuelles lesquelles génèrent plus de 92 000 emplois. Notons que Desjardins, Co-operators et Agropur sont membres de ces deux organisations.

Pour voir le classement : <http://www.corporateknights.com/node/1559>

Source : Francyne Morin, conseillère en communication
Année internationale des coopératives
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Renseignements : Hélène Dumais, conseillère en communication
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
(418) 835-1644, poste 35
(418) 576-0313

Michaël Béland, directeur des communications et des programmes
Conseil canadien de la coopération et de la mutualité
(613) 789-5492, poste 24